



HAL
open science

Du statère à l'aureus. L'exemple du Belgium

Stéphane Martin

► **To cite this version:**

Stéphane Martin. Du statère à l'aureus. L'exemple du Belgium. Arnaud Suspène; Maryse Blet-Lemarquand; Frédérique Duyrat; Sylvia Nieto-Pelletier. AVREVS. Le Pouvoir de l'or / The Power of Gold. Actes du colloque "AVREVS. Le Pouvoir de l'or : comprendre les usages économiques, politiques, sociaux et culturels de l'or monnayé en Occident (IVe s. av. J.-C. – Ier s. ap. J.-C.)", Orléans, 12-14 nov. 2018 / Proceedings of the International Conference "AVREVS. The Power of Gold : Investigate the economic, political, social and cultural uses of gold coins in the Western World (IVth c. BC. – Ist c. AD)", Ausonius éditions, pp.303-317, 2023, Scripta Antiqua, 978-2-35613-578-0. hal-04493851

HAL Id: hal-04493851

<https://hal.science/hal-04493851>

Submitted on 7 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Stéphane Martin, « Du statère à l'aureus. L'exemple du *Belgium* »,
in A. Suspène, M. Blet-Lemarquand, F. Duyrat, S. Nieto-Pelletier (éd.),
AVREVS. Le pouvoir de l'or / The Power of Gold,
Bordeaux, 2023 (Scripta Antiqua 171), p. 303-318

Version *post-print*, produite par l'auteur / author-produced, post-print version

N.B. : les numéros de pages, en gras entre crochets, indiquent le début d'une nouvelle page / page numbers, in bold between square brackets, indicate the beginning of a new page.

[p. 303] Dans les années 1990, à la suite de la grande publication de J.-P. Callu et X. Lorient sur les trouvailles dispersées d'*aurei* en Gaule, plusieurs auteurs ont émis l'idée d'une continuité d'usage entre l'or monnayé gaulois et l'or monnayé romain. En effet, dans la publication de 1990, ces deux auteurs notaient une assez forte concentration des découvertes dans "un ample Bassin parisien, légèrement décentré vers le sud". Ils insistaient sur l'événement capital que représenta l'ouverture de l'atelier monétaire de Lyon, atelier unique pour les métaux précieux jusqu'en 64, ainsi que sur l'importance des campagnes militaires en Germanie et en Bretagne ; "mais, écrivaient-ils également, comment méconnaître, d'autre part, que ces provinces, vastes, riches et peuplées, avaient derrière elles des siècles d'usage du statère ?"¹ En 1992, G. Aubin reprenait cette idée pour l'Ouest de la Gaule : "À tout prendre, l'usage de l'or romain, au début du I^{er} siècle, dans une région en voie de romanisation, n'était-il pas, aussi, influencé par des conceptions héritées de l'Âge du Fer où l'or est davantage lié au prestige qu'au commerce ? En ce sens, on peut se demander si la disparition de l'or, de la guerre des Gaules à 15 av. J.-C., ne correspond pas à l'effacement de l'aristocratie des *equites*. L'or romain ne ferait que succéder – et peut-être sans grande rupture, une génération tout au plus – à des décennies d'usage du statère."² En 1999, c'était au tour de M. Christol de reprendre ces idées, en insistant dans sa contribution sur le problème des détenteurs de l'or monnayé, qu'il pense devoir identifier avec les chefs indigènes servant dans l'état-major de l'armée romaine en Gaule³.

On retrouve chez G. Aubin comme chez M. Christol une conception "primitiviste" de l'économie protohistorique, où l'or même monnayé aurait d'abord servi de bien de prestige, et

¹ Callu & Lorient 1990, 95 et 91.

² Aubin 1992.

³ Christol 1999. Les deux articles de S. Lewuillon parus la même année contiennent des indications intéressantes, mais prises dans un raisonnement difficile à suivre, en partie à cause du style de l'auteur (Lewuillon 1999a ; 1999b).

où la véritable monétarisation serait liée à la conquête césarienne. À la lumière des recherches récentes, il faut très certainement revenir sur ces considérations. Mais la problématique du passage de l'or gaulois à l'or romain et des continuités ou ruptures dans les usages et les utilisateurs reste entièrement valable aujourd'hui. Le présent article se propose donc d'examiner à nouveau ces questions pour la Gaule Belgique, en se concentrant sur le nord-[p. 304]ouest de cette région, connu comme *Belgium*. En effet, les données que j'ai pu rassembler lors de mes recherches doctorales confirment une circulation plus importante et plus longue de l'or dans cette région par rapport au reste de la Gaule du nord⁴, et confirment l'impression donnée par la carte des *aurei* isolés républicains et julio-claudiens publiée en 1990⁵. De plus, grâce à l'étude combinée des contextes archéologiques de découverte, des études de coins et des analyses de composition métallique, il est maintenant possible d'avoir pour cette région une vision bien plus fine que par le passé de la production et de la circulation des monnaies d'or entre 50 a.C. et les premières décennies du siècle suivant⁶.

Dans une première partie, je m'attacherai à la chronologie des émissions prises en considération, que certaines publications récentes ont eu tendance à concentrer, à mon avis à tort, vers le milieu du I^{er} s. a.C. Dans un deuxième temps, je proposerai pour les séries les mieux étudiées une tentative de quantification des volumes produits et de leur équivalent en fin, principalement à partir des études de coins de S. Scheers et des analyses de composition de C. Sillon. Enfin, j'essaierai de dégager, à partir de l'ensemble du dossier, quelques pistes pour l'identification des usagers et des utilisations de l'or monnayé entre la fin de la guerre des Gaules et le début de notre ère⁷.

⁴ Martin 2015, confirmant l'impression de Haselgrove 2006 : dans Martin 2015, comparer en particulier la cartographie des dépôts monétaires, 64 fig. 15 (La Tène D1/D2a), 107 fig. 25 (La Tène D2b/augustéen, monnaies gauloises), fig. 49 (La Tène D2b/augustéen, dépôts avec monnaies romaines) et 196 fig. 63 (derniers dépôts contenant des monnaies gauloises aux époques augustéenne et tibérienne : le dépôt KWA [Kwaremont] contient des monnaies d'or). Du fait de la rareté des trouvailles de monnaies d'or en fouille et du très faible nombre de contextes archéologiques ayant livré des monnaies dans le *Belgium* avant La Tène D2b, la situation est moins nette lorsqu'on étudie les monnaies en contexte, mais une tendance similaire est perceptible : voir la cartographie des monnaies gauloises par alliage, 36 fig. 4 (La Tène D1), 37 fig. 5 (La Tène D1b/D2a), 39 fig. 6 (La Tène D2a), 106 fig. 23 (La Tène D2b), 107 fig. 24 (La Tène D2b/augustéen), 193 fig. 60 (augustéen).

⁵ Callu & Lorient 1990, 575 carte 3.

⁶ Dans cet article, il sera fréquemment fait référence à la périodisation en usage parmi les protohistoriens pour le second âge du Fer (en l'occurrence, La Tène C et D avec leurs subdivisions). Pour la traduction de ces périodes en dates calendaires, je continue à suivre l'usage adopté dans Martin 2015, 22-27. Les bornes chronologiques de certaines périodes ont été récemment revues, mais cela ne concerne guère la seconde moitié du I^{er} s. a.C. qui correspond à La Tène D2b : pour un panorama complet, voir en dernier lieu Barral & Fichtl, éd. 2012.

⁷ Je remercie les organisateurs du colloque de m'avoir permis de présenter ces quelques réflexions, et en particulier A. Suspène, qui en a suggéré le titre...

CHRONOLOGIE DES ÉMISSIONS

Très récemment les travaux de C. Sillon ont fait le point sur l'or monnayé protohistorique du *Belgium*. Elle adopte globalement la chronologie proposée par C. Haselgrove dans son important article de 1999 et qui, si elle peut encore être aménagée, reste valable dans ses grandes lignes. En 2012, une importante étude associant N. Roymans, G. Creemer et S. Scheers a permis de grandement améliorer notre connaissance des séries *Scheers*, 29 et 31, grâce à la publication de nouveaux dépôts et à des études de coins fondées sur des échantillons importants. Toutefois cet ouvrage revient pour ces monnaies à une chronologie ancienne [p. 305] ancrée sur le récit césarien de la guerre des Gaules. Avant tout chose, il importe donc de faire le point sur la chronologie des émissions tardives⁸. Il s'agit principalement des huit séries *Scheers*, 24 à *Scheers*, 31, elles-mêmes subdivisées en différentes classes (on laissera ici de côté les divisionnaires *Scheers*, 152).

Le travail de C. Sillon a bien fait ressortir le caractère tardif de nombreuses séries ou classes, que de précédents travaux de L.-P. Delestée, C. Haselgrove et P. Pion, entre autres, avaient déjà établi (fig. 1). Bien que K. Gruel ait attiré l'attention sur les précautions à prendre dans l'analyse des contextes archéologiques provenant de sanctuaires (majoritaires dans le *Belgium*)⁹, il est même possible d'aller encore plus loin que ne l'a fait C. Sillon. D'une part, la fin des émissions avait été arbitrairement fixée à 30 a.C., correspondant à la fin de La Tène D2b. Il s'agissait d'une convention car il est naturellement impossible d'être aussi précis. Surtout, il est possible que les émissions à légende CRICIRV (*Scheers*, 27) ne datent que des années 40 voire 30 a.C.¹⁰ En effet, dans les contextes archéologiques de la vallée de l'Aisne, à la base de l'argumentation de P. Pion, la série trimétallique à légende CRICIRV n'est pas antérieure à 30 a.C. ; P. Pion fait une possible exception pour les monnaies d'or, qui pourraient dater de la fin de La Tène D2b. Pour C. Haselgrove, une émission de la totalité de la série dès La Tène D2b n'est pas à exclure. Les contextes actuellement connus semblent donner raison à P. Pion ; il faut toutefois citer un bronze CRICIRV retrouvé à enregistré à Épiais-Rhus dans un contexte daté 80/40 a.C. par le fouilleur, déjà mentionné par C. Haselgrove. Il s'agirait du seul exemplaire de la série dans un contexte antérieur à 30 a.C. ; mais il s'agit d'une publication maintenant ancienne et il conviendrait de reprendre l'ensemble du mobilier avant de se prononcer¹¹. La chronologie des

⁸ Haselgrove 1999 ; Roymans *et al.*, éd. 2012 ; Sillon 2014, dont les principaux résultats sont présentés dans Sillon 2016. Dans les lignes qui suivent, je reprends ici en partie une argumentation ébauchée dans Martin 2015, 98 et notes 10 et 11.

⁹ Gruel 2014.

¹⁰ Pion 2009.

¹¹ Lardy *et al.* 1987.

Scheers, 28 (à légende ROVECA) est peut-être à abaisser également. Cette série trimétallique est globalement contemporaine de la précédente ; les deux sont d'ailleurs associées dans le dépôt de Vendrest. La série *Scheers*, 28 est peut-être légèrement antérieure, si l'on se fonde sur son association dans le dépôt B6 de La Villeneuve-au-Châtelot avec des bronzes ATISIOS REMOS (*Scheers*, 147), sans aucun REMO REMO (*Scheers*, 146)¹², ainsi que [p. 306] la présence de trois exemplaires dans des couches antérieures à 30 a.C. au Titelberg, alors que les CRICIRV n'apparaissent qu'ensuite¹³.

¹² Ce qui suppose d'accepter l'antériorité des ATISIOS sur les REMO REMO, comme cela me semble devoir être le cas en l'état actuel des découvertes stratigraphiques. Traditionnellement, le bronze à légende REMO REMO (*Scheers*, 146) est daté plus précocement que le bronze ATISIOS REMOS (*Scheers*, 147), à cause de l'absence de ce dernier à Alésia et des proportions des deux types sur un certain nombre de sites de Gaule Belgique (Haselgrove 1999, 158-159). Toutefois un certain nombre d'arguments incitent à renverser la chronologie des deux types. En effet, les contextes connus plaident pour une datation des *Scheers*, 146 à la fin de La Tène D2b, avec une émission des *Scheers*, 147 légèrement antérieure. Mis à part les deux exemplaires d'Alésia, aucun contexte ayant livré des REMO REMO n'a un *terminus ante quem* antérieur à 30 a.C., alors qu'on trouve deux *Scheers*, 147 à Reims dans un contexte antérieur à 45 a.C. (état 1 de la fouille de la rue Carnot). De plus, la série *Scheers*, 147 (moins abondante) est beaucoup moins présente dans les contextes postérieurs au changement d'ère que les *Scheers*, 146. Pour cette série, les exemplaires d'Alésia proviennent des fouilles anciennes, et un des deux provient des pentes du Mont Réa ; il faut rappeler que certaines monnaies trouvées à l'emplacement du siège sont clairement postérieures (*RPC*, 506, *Scheers*, 217). Il n'est selon nous pas impossible qu'il en soit de même pour les deux exemplaires de cette série très diffusée. C. Haselgrove note également un exemplaire dans le camp de Mauchamp, fouillé au XIX^e siècle et identifié à un camp césarien (Haselgrove 1999, 149). Mais la monnaie a été trouvée avec de la céramique sigillée (*Bulletin de la Société Académique de Laon*, 13, 1863, p. 171-172) et un des fossés du camp a livré une monnaie de Tibère (*RIC P*, 81) (idem, 174). Enfin, bien que ces deux arguments soient plus faibles, notons également que l'iconographie très romanisée des REMO REMO et leur masse plus légère vont dans le sens d'une datation postérieure à celle des ATISIOS REMOS. L'hypothèse d'une contemporanéité des deux types, qui représenteraient deux dénominations, n'est pas non plus à rejeter complètement, bien que les différences iconographiques soient très fortes (la position de J.-M. Doyen, grand spécialiste des monnayages de cette région et longtemps partisan de la chronologie traditionnelle, a récemment évolué : comparer Doyen 2010, 82-84 et 88-89 avec Doyen 2014, vol. 2, 183-185 et 202-204).

¹³ Je n'ai pas dépouillé, pour le Titelberg, la toute dernière monographie : Metzler *et al.* 2016.

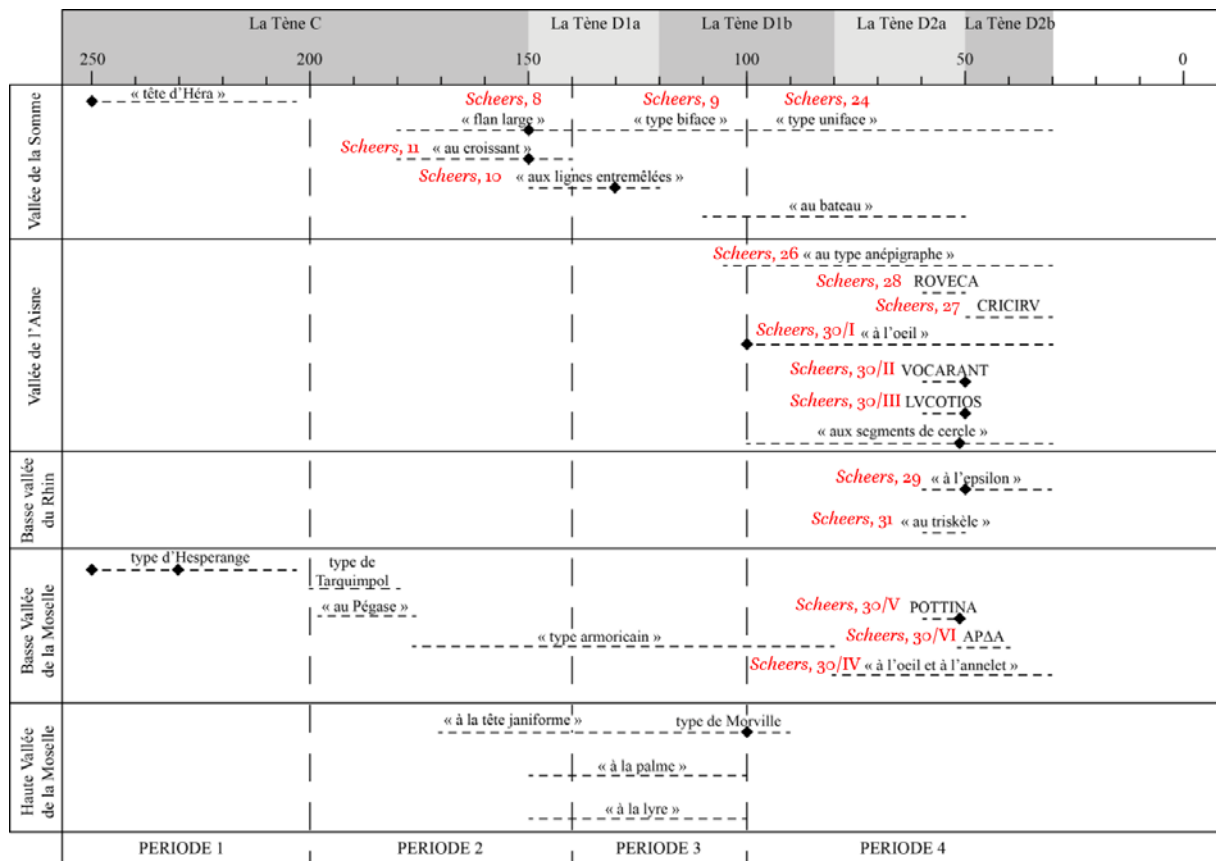


Fig. 1 : chronologie des émissions d'or de Gaule Belgique avec indication, pour les émissions étudiées dans l'article, des numéros de série selon Scheers 1977 (d'après Sillon 2014, 338 fig. 400, avec modifications).

Récemment, la publication de N. Roymans, G. Creemer et S. Scheers est revenue sur la datation des séries Scheers, 29/I-II et 31. Si le livre est remarquable sur le plan des données mises à disposition des chercheurs, l'interprétation qui en est faite, centrée sur le récit césarien, n'emporte pas l'adhésion. Cette position aboutit notamment à une forte compression de la chronologie des émissions qui n'est pas en accord, me semble-t-il, avec la composition interne des dépôts, pas plus qu'avec les contextes de découvertes connus. En [p. 307] l'absence de datation intrinsèque des types *Scheers*, 29/I-II et 31, et si l'on fait abstraction du texte césarien, la chronologie des dépôts doit être déterminée par rapport aux autres types présents. Les auteurs s'attardent en particulier sur un statère *Scheers*, 30/V et un huitième de statère aux segments de cercle *Scheers*, 152/V. Ces deux types étant présents à Alésia, ils considèrent que “we can view this fairly reliable historical date of 52 BC as a *terminus ante quem* for the production of these coinages and probably also for the burial of the hoard finds under discussion¹⁴.” Or on sait bien

¹⁴ Roymans *et al.*, éd. 2012, 7.

que la présence d'un type à Alésia signifie certes que, sauf intrusion manifeste, il était produit à cette date ; mais sûrement pas qu'il avait arrêté de circuler. Par ailleurs, selon J.-M. Doyen, le *Scheers*, 152 retrouvé à Alésia serait de classe indéterminée, et non pas de la classe V de S. Scheers (classe XVI dans la typologie de J.-M. Doyen). Ce détail est d'importance car la chronologie des différentes classes de *Scheers*, 152, un type produit pendant de longues décennies, est un sujet qui est loin d'être réglé. Dans le dépôt de Heers, on notera la présence d'un *Scheers*, 152/III (classe VII de J.-M. Doyen), une classe connue depuis au moins la seconde moitié du II^e siècle a.C. à Acy-Romance et Condé-sur-Suippe¹⁵... On signalera enfin la présence, dans ce même dépôt, d'un statère à l'oeil *Scheers*, 30/I, et d'un statère à l'astre *Scheers*, 25/II, qui ne semblent pas avoir été pris en compte pour la datation. Le premier, comme l'a rappelé C. Sillon, est attesté depuis le début du I^{er} siècle a.C. La chronologie de la série à l'astre est encore à préciser mais elle est clairement tardive et peut être datée de La Tène D2b comme les autres séries trimétalliques, souvent épigraphes (CRICIRV, ROVECA, ARDA). Les contextes les plus précoces sont de l'état II du sanctuaire d'Estrées-Saint-Denis (50-25 a.C., pour un exemplaire en bronze et un en argent).

Sans l'exclure, on voit donc qu'on ne peut cantonner avec certitude la frappe des *Scheers*, 29/I-II et 31 aux seules années 50 a.C. En revanche, une chronologie aussi resserrée me paraît certainement à exclure pour les monnayages belges en or postérieurs, en particulier les dernières classes de statères uniface (*Scheers*, 24/IV-VII) et de statères à l'épsilon (*Scheers*, 29/III-IV). Nos chercheurs, en s'attardant notamment sur le dépôt de Ledringhem composé de monnaies de ces deux types, notent avec justesse que sa composition indique qu'il est postérieur au dépôt de Heers mais en concluent erronément que "[it] should be dated at the very end of the 50s BC¹⁶." Or les *Scheers*, 24/IV-VII comme les *Scheers*, 29/IV sont assez fréquemment attestés dans des contextes et des dépôts bien postérieurs : ainsi les *Scheers*, 24/IV sont nombreux dans les niveaux augustéens du sanctuaire de Bois-l'Abbé (phase 1a, horizons 1 et 2, entre 35/30 a.C. et 15 p.C.) ; on trouve deux *Scheers*, 24/V dans les monnaies de prospection de la Chaussée-Tirancourt, oppidum occupé postérieurement à la conquête ; une monnaie du même type est présente dans un contexte de la première moitié du I^{er} siècle p.C., sur le site du Palais des Sports à Amiens, tandis qu'un *Scheers*, 24/VII a été retrouvé dans un contexte du milieu du

¹⁵ Scheers 1977, 644-645 (avec typologie en huit classes) ; Doyen 1987 (avec typologie en 18 classes) ; Doyen 2014, vol. 2, 35-53, avec introduction d'une classe XIX (ce travail se concentre sur les classes attribuées aux Rèmes).

¹⁶ Roymans *et al.*, éd. 2012, 8-11, en particulier 9-10 pour le dépôt de Ledringhem.

même siècle ; enfin le dépôt mixte de Kwaremont, daté du règne de Tibère, contenait des *Scheers*, 29/IV à côté de deniers romains.

[p. 308] Toutes ces données incitent fortement à penser que plusieurs classes de *Scheers*, 24 et 29 continuèrent à être produits après 50 a.C., au cours de la décennie suivante et possiblement après, à côté d'autres types monétaires (*Scheers*, 28, 29, possiblement *Scheers*, 25, et peut-être *Scheers*, 26). On note que toutes ces émissions sont localisées en Gaule Belgique occidentale, de la vallée de l'Aisne jusqu'aux Flandres en passant par la vallée de la Somme. Dans la moitié orientale de la Gaule, les émissions se sont arrêtées beaucoup plus tôt, à l'exception des statères à l'oeil (*Scheers*, 30), circulant principalement sur les territoires rème et trévire. La production de ces derniers, toutefois, ne semble guère dépasser le milieu du 1^{er} siècle a.C. De nombreux travaux avaient montré que le paysage monétaire du *Belgium* était très dynamique à époque tardive, de nombreuses années après la conquête, et on voit donc que ce dynamisme concerne également les frappes en or. Ces résultats confirment que la vieille idée de Th. Mommsen selon laquelle la conquête romaine entraînait systématiquement la fin des émissions locales en or, métal monétaire qui aurait été réservé aux conquérants, ne repose sur aucun fondement sérieux, et il vaut la peine de rappeler que D. Braund l'avait déjà montré il y a près de quarante ans¹⁷.

VOLUME ET VALEUR DES ÉMISSIONS TARDIVES

On peut donc considérer comme acquis que les émissions en or du *Belgium* ont continué après la Conquête, et qu'elles ont circulé jusque dans le premier quart du 1^{er} siècle p.C. si on en croit le dépôt de Kwaremont. Il faut maintenant déterminer quelle fut l'importance de ces frappes. Bien qu'à ma connaissance, aucune tentative de quantification n'ait encore été réalisée, on a la chance de disposer d'une série d'études de coin grâce, une nouvelle fois, à l'admirable travail fourni en 1977 par S. Scheers, remplacé pour les séries *Scheers*, 29 et 31, par son travail de 2012¹⁸. Seul ou en collaboration, L.-P. Delestrée a publié plusieurs études de coins de séries tardives en partie déjà étudiées par S. Scheers et en partie inédites, que je n'ai pas intégrées ici pour des raisons pratiques¹⁹. Aux monnaies frappées pendant et après la guerre des Gaules, à La Tène D2b, j'ai ajouté les classes plus anciennes des mêmes séries, ainsi que des séries de

¹⁷ Braund 1984, 123-128.

¹⁸ Scheers 1977 ; Roymans *et al.*, éd. 2012.

¹⁹ Voir notamment Delestrée 1986 ; Delestrée & Delplace 1987 ; Delestrée 1996. L'intégration avec les données publiées par S. Scheers est parfois compliquée par des classements typologiques différents (souvent dus à l'intégration de pièces inconnues de la chercheuse belge) et surtout rendue impossible par l'absence de documentation graphique exhaustive, tant chez S. Scheers que chez L.-P. Delestrée, qui ne permet de savoir si les deux auteurs ont identifié les mêmes coins.

statères plus anciennes (*Scheers*, 8 à 11) à des fins de comparaison²⁰. Il faut garder à l'esprit que le panorama présenté dans cet article est donc incomplet ; plus généralement, l'ensemble des chiffres proposés ici doivent être considérés comme provisoires [p. 309] et leur précision apparente ne doit pas tromper : les tableaux publiés ci-dessous n'ont pour seul but que de permettre une meilleure perception des phénomènes étudiés, et n'ambitionnent aucunement de jeter les bases d'une analyse macroéconomique de l'or gaulois...

Le résultat du dépouillement est présenté dans la fig. 2. On commencera par remarquer la faiblesse de l'indice caractérisant dans la plupart des cas. Il est généralement inférieur à 3, ce qui rend difficile l'estimation du nombre de coins de droit utilisés, selon les deux formules maintenant traditionnelles de G. F. Carter et W. W. Esty, employées par Fr. de Callataÿ dans ses deux recueils²¹. Malgré cela, on constate le grand nombre de coins de droit comptés, qui confirme l'ampleur de la production monétaire de Gaule Belgique²². Un examen plus détaillé du tableau, en classant les types en fonction de l'époque de production, ne permet pas de déceler d'évolution chronologique claire, ni à la hausse, ni à la baisse. Bien qu'il faille souligner à nouveau la faiblesse de l'indice caractérisant, qui va souvent de pair avec l'exiguïté de l'échantillon, il semblerait que la production de monnaies d'or, si elle n'a pas disparu après la conquête, se soit maintenue à un niveau significatif.

Toutefois, le maintien apparent des volumes d'émission s'accompagne, comme l'a montré C. Sillon, d'une baisse de la teneur en fin, entamée bien avant la conquête. Rappelons que ces changements se firent également dans un contexte d'ouverture aux monnaies d'argent, tant dans la circulation que dans la production, un bon siècle après la création de la "zone du denier" dans le Centre-Est. Les changements qu'on constate dans la seconde moitié du I^{er} siècle a.C. résultent probablement à la fois de la conjoncture économique et politique de la conquête césarienne et d'évolutions au long cours, plus anciennes, du système monétaire de Belgique occidentale.

Grâce aux analyses de composition effectuées par C. Sillon, nous pouvons estimer le titre moyen de la plupart des types étudiés ici²³. Il est donc possible de proposer une estimation des quantités d'or nécessaires à ces émissions (fig. 3). Comme on l'a vu, il est presque toujours

²⁰ Il m'a semblé préférable d'utiliser ici aussi les décomptes de *Scheers* 1977, plutôt que ceux plus récents de *Sills* 2003, afin de travailler sur un corpus homogène (puisque J. *Sills* ne traite pas des émissions tardives). De plus, il n'est pas toujours facile de faire correspondre les deux classements et j'ai préféré éviter tout risque de confusion. Par ailleurs, l'inclusion des séries précoces étant à but purement comparatif, je me suis limité aux seuls statères, les moitiés et quarts de statères étant très peu représentés dans les frappes tardives.

²¹ Callataÿ 1997 ; 2003.

²² Une interrogation subsiste sur le comptage des coins de droit de *Scheers*, 24 puisque ces derniers sont caractérisés par un droit... lisse ! Certains coins de droit portent toutefois des marques qui permettent de les distinguer. Notons également que le décompte des coins de revers, qui sont figurés, donne des résultats proches.

²³ Sillon 2014 ; 2016.

impossible d'estimer le nombre de coins originel et cela n'a été fait que lorsque le rapport n/d est supérieur à 3. C'est pourquoi les estimations des stocks d'or nécessaires ont été faites à partir du nombre de coins de droit connus : il s'agit donc d'une estimation minimale²⁴. J'ai de même choisi de fonder mes calculs sur un chiffre bas de 5000 monnaies par coin de droit. En effet, les monnaies d'or gauloises sont souvent fortement alliées, avec une proportion importante de cuivre, ce qui abrège considérablement la durée de vie du coin²⁵.

[p. 310]

Chronologie	Série (n° Scheers 1977)	d	n	n/d	D (Carter 1983)	% Coverage (Esty 1986, formule J2)
La Tène C2/D1a	8 (statères, toutes classes)	45	130	2,89	/	/
La Tène C2/D1a	11 (statères)	10	11	1,10	/	/
La Tène D1	9 (statères, toutes classes)	55	111	2,02	/	/
La Tène D1a	10 (statères, toutes classes)	14	21	1,50	/	/
La Tène D1b/La Tène D2a	24/I	41	82	2,00	/	/
La Tène D1b/La Tène D2a	24/II	67	75	1,12	/	/
La Tène D1b/La Tène D2a	24/III	37	44	1,19	/	/
La Tène D2a/D2b	30/IV	44	49	1,11	/	/
fin La Tène D2a/La Tène D2b	30/II	33	33	1,00	/	/
fin La Tène D2a/La Tène D2b	30/III	32	33	1,03	/	/
fin La Tène D2a/La Tène D2b	30/V	82	90	1,10	/	/
fin La Tène D2a/La Tène D2b	31/I	21	166	7,90	21,82	97,00
La Tène D2b	24/IV	67	74	1,10	/	/
La Tène D2b	24/V	17	17	1,00	/	/
La Tène D2b	24/VI	20	20	1,00	/	/
La Tène D2b	25/I stat.	4	6	1,50	/	/
La Tène D2b	25/I 1/4 stat.	3	4	1,33	/	/
La Tène D2b	25/II stat.	17	21	1,24	/	/
La Tène D2b	25/II 1/4 stat.	6	11	1,83	/	/
La Tène D2b	27/I	5	29	5,80	5,41	96,55

²⁴ Les estimations du stock d'or nécessaire calculé à partir de D (formule de Carter 1983) pour les quatre séries où n/d > 3 (Scheers, 27/I ; 29/II ; 29/IV ; 31/I) donnent des résultats proches des estimations calculées à partir de d.

²⁵ La communication dont est issue cet article proposait des estimations fondées sur 20000 monnaies/coin de droit, qui ont suscité beaucoup de discussions et m'ont conduit à réviser les chiffres pour la publication. Je remercie l'ensemble des participants, et en particulier Th. Faucher, pour les indications qu'ils m'ont fournies à cette occasion. Voir notamment Faucher *et al.* 2012, avec bibliographie antérieure.

La Tène D2b	27/II	3	3	1,00	/	/
La Tène D2b	28	4	4	1,00	/	/
La Tène D2b	29/I	56	135	2,41	/	/
La Tène D2b	29/II	20	140	7,00	21,08	96,46
La Tène D2b	29/III	31	41	1,32	/	/
La Tène D2b	29/IV	10	37	3,70	11,89	92,04
La Tène D2b	30/VI	14	17	1,21	/	/
La Tène D1b/La Tène D2	30/I	99	121	1,22	/	/
La Tène D1b/La Tène D2b	26/I	4	4	1,00	/	/
La Tène D1b/La Tène D2b	26/II	8	11	1,38	/	/
La Tène D1b/La Tène D2b	26/III	38	43	1,13	/	/
La Tène D1b/La Tène D2b	26/IV	19	20	1,05	/	/
La Tène D1b/La Tène D2b	26/V	1	1	1,00	/	/
?	24/ind.	109	117	1,07	/	/

Fig. 2 : décompte du nombre de coins de droit utilisés pour les émissions d'or de Gaule Belgique sélectionnées (données caractérisques : Scheers 1977, sauf *Scheers*, 29-I, 29/II et 31/I : Roymans *et al.* 2012).

[p. 311]

Chronologie	Série (n° Scheers 1977)	d	n	n/d	% Au dans alliage	Poids moyen 1 ex. en g	Poids en t Au pour 5k ex./coin suivant d
La Tène C2/D1a	8 (statères, toutes classes)	45	130	2,89	72,93%	7,35	1,21
La Tène C2/D1a	11 (statères)	10	11	1,10	73,40%	7,55	0,28
La Tène D1	9 (statères, toutes classes)	55	111	2,02	67,39%	6,65	1,23
La Tène D1a	10 (statères, toutes classes)	14	21	1,50	73,20%	7,84	0,40
La Tène D1b/La Tène D2a	24/I	41	82	2,00	68,30%	6,27	0,88
La Tène D1b/La Tène D2a	24/II	67	75	1,12	61,60%	6,17	1,27
La Tène D1b/La Tène D2a	24/III	37	44	1,19	61,50%	6,12	0,70
La Tène D2a/D2b	30/IV	44	49	1,11	2 séries différentes		/
fin La Tène D2a/La Tène D2b	30/II	33	33	1,00	50,70%	6,02	0,50
fin La Tène D2a/La Tène D2b	30/III	32	33	1,03	50,70%	5,97	0,48
fin La Tène D2a/La Tène D2b	30/V	82	90	1,10	33,30%	5,33	0,73
fin La Tène D2a/La Tène D2b	31/I	21	166	7,90	32,30%	5,61	0,19

La Tène D2b	24/IV	67	74	1,10	42,60%	5,93	0,85
La Tène D2b	24/V	17	17	1,00	52,40%	5,80	0,26
La Tène D2b	24/VI	20	20	1,00	43,00%	5,59	0,24
La Tène D2b	25/I (statères)	4	6	1,50	55,30%	6,00	0,07
La Tène D2b	25/I (1/4 statères)	3	4	1,33	non analysé	/	/
La Tène D2b	25/II (statères)	17	21	1,24	50,10%	5,78	0,25
La Tène D2b	25/II (1/4 statères)	6	11	1,83	non analysé	/	/
La Tène D2b	27/I	5	29	5,80	50,70%	5,92	0,08
La Tène D2b	27/II	3	3	1,00	50,70%	5,81	0,04
La Tène D2b	28	4	4	1,00	47,00%	5,77	0,05
La Tène D2b	29/I	56	135	2,41	51,00%	5,93	0,85
La Tène D2b	29/II	20	140	7,00	51,00%	5,88	0,30
La Tène D2b	29/III	31	41	1,32	50,70%	5,81	0,46
La Tène D2b	29/IV	10	37	3,70	50,70%	5,61	0,14
La Tène D2b	30/VI	14	17	1,21	35,00%	5,41	0,13
La Tène D1b/La Tène D2	30/I	99	121	1,22	non analysé	/	/
La Tène D1b/La Tène D2b	26/I	4	4	1,00	58,40%	6,13	0,07
La Tène D1b/La Tène D2b	26/II	8	11	1,38	58,40%	6,09	0,14
La Tène D1b/La Tène D2b	26/III	38	43	1,13	54,00%	5,97	0,61
La Tène D1b/La Tène D2b	26/IV	19	20	1,05	53,10%	5,92	0,30
La Tène D1b/La Tène D2b	26/V	1	1	1,00	non analysé	/	/
?	24/ind.	109	117	1,07	non analysé	/	/

Fig. 3 : estimation du stock d'or nécessaire aux émissions d'or de Gaule Belgique sélectionnées (données caractérisques : voir fig. 2 ; données pondérales et analytiques : Sillon 2014).

[p. 312] À la lecture du tableau, et bien que les séries incluses pour comparaison (*Scheers*, 8 à 11) comprennent aussi des héli- et des quarts de statères non comptabilisés ici, on constate que la quantité d'or nécessaire pour les séries tardives est sensiblement égale à celle demandée par les séries précoces (l'impression de fragmentation est en partie illusoire, due au fait que les différentes classes des séries anciennes sont ici regroupées, alors qu'elles sont toutes figurées pour les séries tardives). Si l'on en croit le nombre de coins de droit répertoriés, les volumes de frappes augmentèrent sensiblement entre La Tène C2 et La Tène D2 : ce phénomène s'intègre vraisemblablement dans les mutations de l'économie monétaire de Gaule Belgique et c'est probablement dans ce cadre qu'il faut comprendre la diminution du titre et du poids des

monnaies d'or durant ces trois siècles, puisqu'une baisse drastique de l'or disponible entre le début et la fin de cette période semble devoir être exclue²⁶.

Chronologie	47 a.C.	46 a.C.	43 a.C.	42 a.C.	36-29 a.C.
Série	<i>RRC</i> , 456	<i>RRC</i> , 466	<i>RRC</i> , 490/2	<i>RRC</i> , 494	<i>RIC</i> P, Aug., 273
d	4	111	13	17	3
n	11	533	47	98	20
n/d	2,75	4,80	3,62	5,76	6,67
Source	Hollstein 2016	Molinari 2003	Giard 1971	Buttrey 1956	Suspène 2017
D (Carter 1983)	5,25	124,24	15,55	18,42	3,18
% Coverage (Esty 1986, formule J2)	103,64	95,51	85,11	95,92	101,05
% Au dans alliage	0,99	0,99	0,99	0,99	0,99
Poids moyen 1 ex.	8,1	8,1	8,1	8,1	8,1
Poids en t Au pour 20k ex./NMI d	0,64	17,80	2,08	2,73	0,48
Poids en t Au pour 20k ex./D	0,84	19,93	2,49	2,95	0,51

Fig. 4 : estimation du stock d'or nécessaire aux émissions d'*aurei* sélectionnées.

Pour compléter cette impression de l'importance du stock d'or disponible en Gaule, je présente dans la fig. 4 les estimations que l'on peut proposer pour différentes séries d'*aurei* tardo-républicains dont les études de coins ont été publiées. L'indice caractérisant étant supérieur à 3, on peut proposer ici des estimations du stock nécessaire calculées à la fois à partir de d et de D. Le métal étant un or très raffiné, j'ai choisi de fonder les calculs sur une estimation plutôt haute de 20000 monnaies/coin de droit. Malgré le faible nombre de séries d'*aurei* répertoriées ici, on voit bien que la quantité d'or nécessaire pour ces émissions fut sans commune mesure avec celle requise par les dernières frappes de Gaule Belgique. Il est intéressant de noter, toutefois, que les émissions belges tardives les plus importantes [p. 313] (*Scheers*, 24 et 29) ont nécessité au moins autant d'or que de petites séries d'*aurei* telles que le *RRC*, 456 ou *RIC* P, Aug., 273. Cette rapide comparaison, tout en soulignant bien la différence d'échelle entre les frappes belges et les frappes romaines de la seconde moitié du I^{er} siècle a.C., nous invite donc, encore une fois, à ne pas sous-estimer la quantité d'or encore présente en Gaule du nord après la conquête césarienne.

²⁶ Sur le vaste sujet des changements monétaires de Gaule Belgique, qui excède les limites de cet article, je me permets de renvoyer aux publications suivantes, où l'on trouvera la bibliographie antérieure : Sillon 2014 ; 2016 ; Martin 2015.

QUI DÉTIENT L'OR ?

Les données à notre disposition ne permettent pas de douter de l'existence de l'or monnayé après la Conquête : se pose la question des personnes qui le détiennent et le contrôlent, qu'il s'agisse du stock d'or non monnayé servant aux frappes comme des monnaies une fois émises. À ces dernières, il faut ajouter les *aurei* qui commencent à circuler dans la région. Dans son travail, C. Sillon s'est naturellement penchée sur la question du stock d'or employé et elle a conclu à un brassage plus important au cours du 1^{er} siècle a.C. Il n'existe pas encore, à ma connaissance, de données permettant d'aller plus loin, mais c'est à n'en pas douter par le croisement d'analyses élémentaires de monnaies, gauloises et autres, ainsi que d'autres objets, que nous progresserons sur le sujet.

Les contextes archéologiques livrent malheureusement assez peu de monnaies d'or, comme on sait. On notera un *Scheers*, 24/V dans l'état I de la fouille du Palais de Sports à Amiens, daté de la première moitié du 1^{er} siècle p.C., dans l'arasement préalable aux premières constructions en pierre, un *Scheers*, 9 au Mont-Berny (commune de Pierrefonds dans l'Oise) dans un contexte peu clair mais apparemment similaire (remblai tibérien antérieur à reconstruction), et trois statères à l'œil dont un fourré (un *Scheers*, 30/III et deux *Scheers*, 30/VI) dans les couches postérieures à la conquête au centre du Titelberg, vraisemblablement dans une zone d'habitation²⁷. Les monnaies d'or gauloises tardives semblent donc bien avoir pénétré dans une certaine mesure dans la circulation "normale".

Mais presque tous les exemplaires que j'ai pu répertorier viennent des sanctuaires du *Belgium*, notamment Bois-l'Abbé et Estrées-Saint-Denis. Le faciès monétaire du premier site présente des caractéristiques qui laissent supposer une fréquentation par des militaires. On retrouve également plusieurs monnaies en or tardives sur les *oppida* de La Chaussée-Tirancourt et de Liercourt-Érondelle, dont on sait qu'ils ont servi de cantonnements militaires après la conquête²⁸. Malheureusement il s'agit dans les deux cas de récoltes hors contexte, et l'interprétation est compliquée par le fait que l'on se situe dans la zone habituelle de circulation des types découverts.

[p. 314] La pénétration des *aurei* semble assez précoce puisqu'on trouve deux dépôts dans le Nord-Pas-de-Calais, dont le *terminus post quem* numismatique est en 32/31 a.C. avec des frappes légionnaires de Marc Antoine : il s'agit des dépôts de Foncquevillers et de celui de

²⁷ Respectivement : Binet, éd. 2010 ; Jouve 1975 ; Weiller 1977, Metzler 1995.

²⁸ La Chaussée-Tirancourt : Delestrée *et al.* 2006 ; Liercourt-Érondelle : Delestrée & Boisard 2010. Sur la présence militaire tardo-républicaine en Gaule, voir désormais Reddé, éd. 2018, volume dans lequel on trouvera notamment une contribution de D. Bayard sur La Chaussée-Tirancourt.

Tilly-Capelle. Ce dernier est assez extraordinaire puisqu'on a peut-être un semblant de contexte archéologique : selon un des récits de la découverte, quarante *aurei* auraient été extraits d'une tourbière avec un squelette d'homme et de cheval ! Il n'est pas fait mention de mobilier d'accompagnement mais on peut supposer qu'un cavalier transportant un nombre significatif d'*aurei* sur lui faisait plutôt partie des couches sociales privilégiées. Toutefois, la seconde version du récit que l'on possède ne mentionne pas le squelette et parle seulement d'une quinzaine de pièces : or c'est cette dernière version que semble privilégier R. Delmaire, puisqu'il retient le nombre de 17 *aurei*²⁹. Quoi qu'il en soit, il s'agit là d'un ensemble très important.

Ces deux dépôts sont, à ma connaissance, les seuls dépôts d'*aurei* républicains recensés dans la Gaule du nord et de l'est, et représentent la moitié de ce type de dépôts pour l'ensemble de la Gaule puisque les deux seuls autres connus sont ceux de la rue des Farges à Lyon et celui récemment publié de Martigues³⁰. La proximité des ensembles de Foncquevillers et de Tilly-Capelle, et la petite concentration qu'ils forment à l'échelle de la Gaule, posent question, d'autant que J.-P. Callu et X. Lorient répertoriaient trois *aurei* républicains isolés au nord de la Seine, dont un près de Boulogne³¹. Faut-il les relier à l'activité militaire importante dans la région, attestée par les textes et l'archéologie ? Cette hypothèse, déjà proposée par C. Haselgrove³², reste toutefois à confirmer.

Dans son article de 1999, encore trop marqué par les conceptions de J.-B. Colbert de Beaulieu et par une vision primitiviste de la monnaie et de l'économie protohistorique, M. Christol suggérait que l'or romain soit arrivé par le biais des chefs indigènes ayant servi dans, ou pour, l'armée romaine. C'est une hypothèse qui reste très vraisemblable, d'autant plus qu'il faut se rappeler que s'il y a continuité de circulation entre or gaulois et or romain, les *aurei* sont en or pur, alors que les dernières monnaies gauloises étaient très alliées. Ce point a dû concourir à restreindre l'utilisation de ce numéraire. Mais à nouveau, nous sommes contraints dans nos interprétations par l'absence de données archéologiques précises. Avec le changement d'ère, la concentration des découvertes de monnaies d'or romaines sur le *limes* rhénan et la disparition progressive des monnaies gauloises de la circulation nous interdisent pour l'instant de comprendre comment put se réaliser la transition entre les deux monnayages.

²⁹ Pour ces deux dépôts, voir Delmaire 1983, complété pour Tilly-Capelle par Delmaire & Acquart 1986.

³⁰ Lyon : Amandry 2001-2002 (lors du colloque, M. Amandry a remis en doute l'interprétation des deux pièces comme étant un dépôt) ; Martigues : Suspène *et al.* 2016.

³¹ Callu & Lorient 1990. Pas de nouvelles découvertes pour le *Belgium* dans Bland & Lorient 2010.

³² Haselgrove 2006.

Que conclure ? Tout d'abord, je crois que les données à notre disposition montrent que l'or n'est jamais sorti de la circulation en Gaule du nord : l'arrivée des *aurei* semble se faire alors que les dernières frappes indigènes en or ont lieu. Par ailleurs, ces dernières [p. 315] semblent avoir été d'un volume assez important : même avec un titre bas, cela suppose donc un stock d'or significatif, qu'il est malheureusement difficile de quantifier. Le flou qui entoure les pouvoirs émetteurs de cette période n'arrange pas les choses, mais je suis d'avis que nombre de frappes tardives sont le fait d'aristocrates et pas des monnayages civiques. On peut invoquer ici le cas de la série "à l'astre" (Scheers, 25), trimétallique or/argent/bronze, à laquelle il faut rattacher une série de bronzes épigraphes, frappée avec une unique paire de coins, à légende C. IVLI TELEDHI³³. Faut-il attribuer à ce Gaulois citoyen romain la responsabilité de l'ensemble de la série "à l'astre", qui est clairement postérieure à la conquête ? Ce n'est pas une des plus importantes, mais on compte tout de même une vingtaine de coins de droit pour les statères et une dizaine pour les quarts de statère.

Il est raisonnable de penser que l'or romain est entré en circulation par le biais de tels personnages, et qu'il y a là aussi une continuité dans les personnes qui contrôlent, d'abord l'émission et la mise en circulation, puis la seule mise en circulation du numéraire en or.

Enfin, il y a certainement une continuité "culturelle" qui explique un usage apparemment plus important de l'or en Belgique orientale. Jusqu'à la fin, contrairement au reste de la Gaule, l'or y est en effet resté le métal monétaire de référence. Mais le titre très élevé des *aurei* par rapports aux monnaies indigènes en a peut-être restreint la circulation : si l'on retrouve en effet des statères et quarts de statère dans les couches anciennes des sanctuaires, on ne les voit pas remplacés par des *aurei* après le changement d'ère...

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Amandry, M. (2001) : "Le monnayage de Q. Cornificius. À propos de la découverte de la rue des Farges à Lyon, 1978", *Trésors Monétaires*, XX, 1-4.

Aubin, G. (1992) : "Réflexions sur l'usage de l'or romain dans l'Ouest de la Gaule", in : Brenot & Lorient, éd. 1992, 91-99.

Barral, P. et Fichtl, S., éd. (2012) : *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-I^{er} siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne. Actes de la table ronde tenue à Bibracte, Glux-en-Glenne, 15-17 octobre 2007*, Bibracte 22, Glux-en-Glenne.

³³ Delestrée & Delplace 1987 ; Delestrée 1990.

Binet, É., éd. (2010) : *Évolution d'une insula de Samarobriva au Haut-Empire. Les fouilles du « Palais des sports - Coliseum » à Amiens (Somme)*, Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial 27, Amiens.

Bland, R. et Lorient, X. (2010) : *Roman and early Byzantine gold coins found in Britain and Ireland. With an appendix of new finds from Gaul*, Special publication - Royal Numismatic Society 46, London.

Bousquet, J., Naster, P., Bémont, C., Delplace, C., Fischer, B., Gruel, K., Peyre, C. et Richard, J.-Cl., éd. (1987) : *Mélanges offerts au Docteur Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu*, Paris.

Braund, D.C. (1984) : *Rome and the friendly king. The character of the client kingship*, Londres ; New York.

Brenot, C. et Lorient, X., éd. (1992) : *L'or monnayé III. Trouvailles de monnaies d'or dans l'Occident romain. Actes de la table ronde tenue à Paris les 4 et 5 décembre 1987*, Cahiers Ernest-Babelon 4, Paris.

Brunaux, J.-L. et Gruel, K., éd. (1987) : *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*, Dossier de protohistoire 1, Paris.

Buttrey, T.V. (1956) : *The triumviral portrait gold of the quattuorviri monetales of 42 B.C.*, Numismatic notes and monographs 137, New York.

[p. 316] Callataÿ, F. de (1997) : *Recueil quantitatif des émissions monétaires hellénistiques*, Wetteren.

— (2003) : *Recueil quantitatif des émissions monétaires archaïques et classiques*, Wetteren.

Callu, J.-P. et Lorient, X. (1990) : *L'or monnayé II. La dispersion des aurei en Gaule romaine sous l'Empire*, Cahiers Ernest-Babelon 3, Juan-les-Pins.

Carter, G.F. (1983) : "A simplified method for calculating the original number of dies from die link statistics", *Museum Notes (American Numismatic Society)*, 28, 195-206.

Cauuet, B., éd. (1999) : *L'or dans l'antiquité. De la mine à l'objet*, Aquitania. Supplément 9, Bordeaux.

Christol, M. (1999) : "L'or de Rome en Gaule. Réflexions sur les origines du phénomène", in : Cauuet, éd. 1999, 441-447.

Delestrée, L.-P. (1986) : "Une série en or inédite dans l'ouest du Belgium", *Cahiers numismatiques*, 87, 129-137.

— (1990) : "Lecture correcte de la légende du bronze gaulois aux « tria nomina »", *Cahiers Numismatiques*, 105, 11-16.

— (1996) : "L'ensemble des quarts de statère dits « au bateau » en Gaule Belgique", *RN*, 151, 29-50.

- Delestrée, L.-P. et Boisard, C. (2010) : “Les monnaies gauloises du camp militaire de Liercourt-Érondelle (Somme)”, in : Hollard, éd. 2010, 21-42.
- Delestrée, L.-P., Boisard, C. et Boulenger, D. (2006) : “Les monnaies gauloises du site fortifié de La Chaussée-Tirancourt (Somme) : coexistence d’un faciès militaire et d’un faciès indigène”, in : Hollard, éd. 2006, 7-25.
- Delestrée, L.-P. et Delplace, C. (1987) : “La série trimétallique à l’astre, témoin du monnayage bellovaque”, in : Bousquet *et al.*, éd. 1987, 253-273.
- Delmaire, R. (1983) : *Corpus des trésors monétaires antiques de la France. Tome II, Nord - Pas-de-Calais*, Paris.
- Delmaire, R. et Acquart, J.A. (1986) : “Une trouvaille de monnaies d’or romaines républicaines à Tilly-Capelle en 1858”, *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 23, 446, 258-264.
- Doyen, J.-M. (1987) : “Les subdivisions « aux segments de cercles » du type BN 8030 : état de la question”, in : Bousquet *et al.*, éd. 1987, 315-330.
- (2010) : *Les monnaies du sanctuaire celtique et de l’agglomération romaine de Ville-sur-Lumes/Saint-Laurent (départ. des Ardennes, France)*, Moneta 106, Charleville-Mézières / Wetteren.
- (2014) : *Structure et dynamique des flux monétaires chez les Rèmes : modélisation d’un traceur socio-économique entre 275/250 av. et 68 apr. J.-C.*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Nice-Sophia Antipolis, Nice.
- Esty, W.W. (1986) : “Estimation of the size of a coinage: a survey and comparison of methods”, *NC*, 146, 185-215.
- Faucher, T., Brousseau, L. et Olivier, J. (2012) : “Expérimentations sur la technique de fabrication des monnaies grecques : approches, réalisation, perspectives”, in : Téreygeol, éd. 2012, 71-99.
- Giard, J.-B. (1971) : “Les monnaies du premier consulat d’Octave”, *RN. 6^e série*, 13, 90-105.
- Gruel, K. (2014) : “La stratigraphie des sanctuaires, un piège chronologique pour les monnaies”, *Archaeologia Mosellana*, 9, 399-404.
- Haselgrove, C. (1999) : “The development of Iron Age coinage in Belgic Gaul”, *NC*, 159, 111-168.
- (2006) : “The impact of the Roman conquest on indigenous coinage in Belgic Gaul and southern Britain”, in : Jersey, éd. 2006, 97-115.
- Hollard, D., éd. (2006) : *L’armée et la monnaie. Actes de la Journée d’études du 10 décembre 2005 à la Monnaie de Paris*, Recherches et Travaux de la Société d’Études Numismatiques et Archéologiques 1, Paris.

—, éd. (2010) : *L'armée et la monnaie. II, Actes de la journée d'études du 25 avril 2009 à la Monnaie de Paris*, Recherches et travaux de la Société d'études numismatiques et archéologiques 3, Paris.

Hollstein, W. (2016) : "Caesars Aureus mit der Legende DICT ITER (RRC 456)", in : Salzmann *et al.*, éd. 2016, 113-123.

Jersey, P. de, éd. (2006) : *Celtic coinage : new discoveries, new discussions*, BAR. International series 1532, Oxford.

Jouve, M. (1975) : "Nouvelles découvertes de monnaies gauloises aux environs de Compiègne", *Cahiers archéologiques de Picardie*, 2, 1, 5-13.

Lardy, J.-M., Meyer, H., Rebour, V. et Vanpeene, N. (1987) : "Monnaies celtiques en situation stratigraphique sur le site d'Epiais-Rhus (Val d'Oise)", in : Brunaux & Gruel, éd. 1987, 152-210.

[p. 317] Lewuillon, S. (1999a) : "En attendant la monnaie. Torques d'or en Gaule", in : Cauuet, éd. 1999, 357-398.

— (1999b) : "Le Pesant d'Or. Dépôts fastueux et trafics barbares", in : Villes & Bataille-Melkon, éd. 1999, 427-446.

Martin, S. (2015) : *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (III^e s. a.C. - I^{er} s. p.C.)*, Scripta antiqua 78, Bordeaux.

Metzler, J. (1995) : *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg (G.-H. Luxemburg). Zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frühromischen Zeit in Nord-Gallien*, Dossiers d'archéologie 3, Luxembourg.

Metzler, J., Gaeng, C. et Méniel, P. (2016) : *L'espace public du Titelberg*, Dossiers d'archéologie 17, Luxembourg.

Molinari, M.C. (2003) : "Gli aurei a nome di Giulio Cesare e Aulo Irzio", *RIN*, CIV, 165-253.

Pion, P. (2009) : "Nouveaux jalons pour une histoire monétaire des Suessiones", in : van Heesch & Heeren, éd. 2009, 323-336.

Reddé, M., éd. (2018) : *L'armée romaine en Gaule à l'époque républicaine : nouveaux témoignages archéologiques*, Bibracte 28, Glux-en-Glenne.

Roymans, N., Creemers, G. et Scheers, S., éd. (2012) : *Late Iron Age gold hoards from the Low Countries and the Caesarian Conquest of Northern Gaul*, Amsterdam archaeological studies 18, Amsterdam / Tongres.

Salzmann, D., Schwarzer, H., et Nieswandt, H.-H., éd. (2016) : « *Man kann es sich nicht prächtig genug vorstellen!* » *Festschrift für Dieter Salzmann zum 65. Geburtstag*, Marsberg.

Scheers, S. (1977) : *Traité de numismatique celtique II. La Gaule Belgique*, Annales littéraires de l'Université de Besançon 195, Paris.

Sillon, C. (2014) : *L'or monnayé dans le Nord de la Gaule. Recherches sur les monnaies d'or frappées dans le Nord de la Gaule entre le III^e et le I^{er} siècle avant notre ère*, Thèse de doctorat, Université d'Orléans, Orléans.

— (2016) : “Fabrication, circulation et usages de l'or monnayé dans le Nord de la Gaule (III^e-I^{er} siècle av. J.-C.)”, *RN* 173, 139-169.

Sills, J. (2003) : *Gaulish and early British gold coinage*, Londres.

Suspène, A. (2017) : “Un aperçu de la politique de l'or d'Octavien Auguste : l'émission triumvirale RIC I² Augustus 273”, *RN*, 174, 7-36.

Suspène, A., Chausserie-Laprée, J. et Rétif, M. (2016) : “Un ensemble d'*aurei* (46-27 a.C.) mis au jour sur le site de Tholon lors des fouilles d'archéologie préventive du lycée Paul-Langevin à Martigues”, *BSFN*, 71, 3, 82-91.

Téreygeol, F., éd. (2012) : *Comprendre les savoir-faire métallurgiques antiques et médiévaux. L'expérimentation archéologique et archéométrique sur la plate-forme expérimentale de Melle*, Paris.

van Heesch, J. et Heeren, I., éd. (2009) : *Coinage in the Iron Age. Essays in honour of Simone Scheers*, Londres.

Villes, A. et Bataille-Melkon, A., éd. (1999) : *Fastes des celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère. Actes du colloque de l'AFEAF, Troyes, 25-27 mai 1995*, Mémoires de la Société archéologique champenoise 15, Reims.

Weiller, R. (1977) : “Die Münzfunde aus der Grabung vom Tetelbiert”, *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, 91, 117-199.